

Rapport de la commission des sports chargée d'examiner la motion du 25 février 2014 de M^{mes} et MM. Pascal Spuhler, Carlos Medeiros, Daniel Sormanni, Sandra Golay, Mireille Luiset, Danièle Magnin, Laurent Leisi, Claude Jeanneret, Daniel-Dany Pastore et Jean-Philippe Haas: «Fitness des Vernets, changement de pratique, pourquoi?»

Rapport de M. Grégoire Carasso.

La motion a été renvoyée par le Conseil municipal à la commission des sports le 14 mars 2016. La commission s'est réunie le 10 novembre 2016 sous la présidence de M^{me} Christina Kitsos. Les notes de séance ont été prises par M^{me} Cristina Iselin, que nous remercions pour la qualité de son travail. Le rapport a été réattribué le 17 octobre 2017 suite à un changement de commissaire.

Rappel de la motion

Considérant:

- que le fitness du centre sportif des Vernets fonctionnait à la satisfaction de 300 à 400 personnes qui le fréquentaient, malgré le fait qu'il fallait parfois attendre une dizaine de minutes si la salle était à sa capacité maximum de 30 à 35 personnes;
- que les abonnements se terminaient n'importe quand dans le mois et qu'ils pouvaient être renouvelés par période de 30 jours, six mois ou une année;
- que les renouvellements étant faits à n'importe quelle date dans le mois, il n'y avait de ce fait aucune attente aux guichets;
- que depuis le 1^{er} novembre la direction du centre sportif a cessé d'émettre des abonnements pour permettre la mise en place, le 1^{er} décembre 2013, d'un changement de politique, et ce pour d'étranges raisons invoquées, et non prouvées, qui seraient la sécurité;
- que le résultat de cette décision de la direction du centre sportif des Vernets est que les clients qui avaient leur abonnement échu ne pouvaient plus accéder au fitness, et que le taux d'occupation a alors chuté dramatiquement, soit quelques personnes le matin, à la fin novembre, au lieu des 40 à 50 habituellement;
- que les clients – entre 300 et 400 – qui voulaient renouveler leur abonnement ont été invités à se présenter à l'ouverture des guichets, le dimanche matin 1^{er} décembre, à 9 h;
- que le 1^{er} décembre à 6 h du matin, les premiers clients attendaient déjà, alors que les guichets ouvrent à 9 h, et, à 10 h 50, les 50 abonnements étaient attribués;

- que de nombreuses personnes se sont entendu dire qu’il n’y avait plus d’abonnement disponible et qu’elles devaient revenir le 2 janvier 2014, qu’elles auraient peut-être plus de chance;
- que l’avenir du fitness n’est pas brillant, car cette opération d’attribution se répétera à chaque début de mois;
- que cette mesure est en parfaite contradiction avec les recommandations de la Ville de Genève «Seniors: garder la forme», car c’est cette même ville qui supprime un fitness à 300 personnes motivées,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à revenir au système précédent en ce qui concerne l’attribution des abonnements des usagers du fitness des Vernets, ou à trouver une solution plus adaptée pour les 300 à 400 utilisateurs.

Séance du 10 novembre 2016

Audition de M. Jean-Philippe Haas, motionnaire

M. Haas relève que cette motion, malheureusement, est obsolète. Mais les problématiques qui ont eu lieu au fitness des Vernets doivent être connues. Il rappelle que le fitness a été fermé à une certaine période en raison de bagarres entre des jeunes d’ethnies différentes, à savoir des Albanais, des Arabes et des Noirs. La police a dû intervenir. Ensuite, il y a eu des modifications pour la location des abonnements. La motion M-1117 demande à revenir aux conditions préalables. A présent, un agent de sécurité s’occupe actuellement de la surveillance. L’ancienne clientèle, constituée essentiellement de personnes âgées, profite à nouveau du fitness. Actuellement, il y a des abonnements d’un mois, six mois et une année. Auparavant, il y avait entre 300 et 400 abonnements mensuels. Aujourd’hui, il y en a environ 250, mais ce n’est pas complet. La location s’effectue toujours les premiers jours du mois, mais avec l’ouverture supplémentaire d’une caisse. Il n’y a donc plus de temps d’attente. Afin d’avoir de plus amples informations par rapport à cette motion, M. Haas propose d’auditionner le département.

Une discussion s’installe au sein de la commission sur la teneur des propos de M. Haas relatifs aux origines et nationalités (discrimination, racisme?). La présidente condamne de tels propos.

Discussion et vote

Dans le souci d’avoir confirmation que le fonctionnement du fitness est satisfaisant, un commissaire propose de demander une note au département.

Par 8 oui (1 EàG, 1 Ve, 3 S, 1 UDC, 1 LR, 1 MCG), la proposition est acceptée à l’unanimité. La note est annexée au rapport.

La présidente soumet la motion M-1117 au vote.

Par 7 non (1 EàG, 1 Ve, 3 S, 1 LR, 1 UDC) et 1 abstention (MCG), la motion est refusée.

Annexe: mentionnée



PAR COURRIEL

Aux membres de la Commission des sports du Conseil municipal

Genève, le 18 janvier 2017

Motion M-1117 : «Fitness des Vernets, changement de pratique, pourquoi?» - Point de situation

Madame la Présidente,
Madame la Conseillère municipale,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme demandé par l'intermédiaire de votre Présidente, je vous prie de trouver en annexe de la présente le point de situation concernant le Fitness du Centre sportif des Vernets.

Vous remerciant pour l'attention portée à la présente, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Madame la Conseillère municipale, Messieurs les Conseillers municipaux, en mes respectueux messages.


Sami Kanaan

Annexe : mentionnée



Point de situation à la Commission des sports du Conseil municipal – Fitness du Centre sportif des Vernets

M-1117 : «Fitness des Vernets, changement de pratique, pourquoi?»

**Département de la culture et du sport (DCS)
Ville de Genève**

Janvier 2017

Historique

Depuis janvier 2011, le Centre sportif des Vernets a ouvert au public, dans son espace piscine, un fitness pour les usager-e-s. Cet espace avait été fermé quelques mois plus tôt pour des problèmes de gestion et d'incivilités. Nous avons dû à plusieurs reprises adapter l'organisation avant de trouver le mode de fonctionnement actuel qui répond pleinement à nos attentes et à celles de nos usager-e-s

Exploitation actuelle

Le fitness est ouvert du lundi au vendredi selon les horaires suivants :

Lundi :	12h00 – 18h00
Mardi :	09h00 – 17h00
Mercredi :	09h00 – 15h45
Jeudi :	09h00 – 17h00
Vendredi :	09h00 – 17h00
Samedi :	fermé
Dimanche :	fermé

À partir de 17h00, ce fitness est mis à disposition des clubs évoluant au sein de la piscine des Vernets.

Un gardien de bain est en permanence présent quand le fitness est ouvert au public. Il s'occupe aussi de l'entretien et du nettoyage des lieux. Il s'agit actuellement d'un poste d'auxiliaire.

Le fitness dispose de 35 postes de travail répartis en 15 machines pour le travail cardio et 20 machines de renforcement musculaire.

L'accès à ce fitness n'est autorisé qu'aux personnes détentrices d'un abonnement combiné piscine-fitness. Ces abonnements ont une durée fixe de 3 mois et sont délivrés au nombre de 150 par période. Les ventes se font les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre. Excepté la vente de juillet où 23 abonnements n'ont pas trouvé preneurs, tous les abonnements sont habituellement vendus en quelques jours.

La fréquentation moyenne est d'environ 125 personnes par jour avec un pic de fréquentation entre 12h00 et 14h00 avec environ 22 personnes présentes dans le fitness.

Nous ne rencontrons aucun problème particulier dans l'exploitation de ce lieu. Le retour des usager-e-s est excellent tant en terme de la qualité de l'installation que des relations entre usager-e-s.